

# LE.POINT.SYNDICAL



Solidaire  
depuis 1921

LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX



**AÎNÉ-ES ET RÉNOVICTION**

## DAVID CONTRE GOLIATH



# LE MAILLON FORT

**O**n le sait, les sondages ne sont qu'une photo statique de l'électorat à une période donnée. Il n'en demeure pas moins que la dégringolade de la CAQ, dans les intentions de vote, ne semble pas vouloir ralentir. Signe inévitable de l'usure du pouvoir. Comme quoi même le téflon peut finir par craquer!

Les crises, au lieu de se résorber, ne semblent que s'aggraver à mesure que le gouvernement s'entête à les ignorer : crise du logement, crise climatique, crise des médias, crise du transport en commun. Sans parler de la crise qui guette nos ressources naturelles, ainsi que nos services publics, si on décide d'ouvrir la porte à plus de privatisation, notamment en santé!

**Caroline Senneville**

Présidente de la CSN



**La CSN est le maillon fort dans la lutte pour des conditions de travail équitables et une société plus juste.**

## Santé Québec

Bien que le ministre Dubé multiplie les apparitions médiatiques pour réitérer son désir de renforcer notre réseau public de santé et de services sociaux, ce n'est certainement pas en confiant les rênes de la nouvelle agence hypercentralisée, à une femme qui a œuvré pendant plus de 30 ans dans le secteur privé, qu'il y a de quoi rassurer la population et les travailleuses et travailleurs du réseau.

Et que dire de la présidente du CA de cette agence qui elle aussi – coïncidence – a consacré toute sa vie au privé à développer des hôtels de luxe, comme si le modèle d'affaires de chaînes hôtelières ultra-lucratives pouvait se transposer à la gestion de notre réseau public de santé? Il y a quand même un décalage trou-

blant entre gérer les besoins d'une clientèle cossue et administrer des soins à des patients vulnérables...

C'est pourquoi nous continuerons d'investir toutes nos énergies au cours des prochains mois dans notre campagne *Vraiment public* qui, dès le retour des vacances estivales, prendra un virage fidèle à son nom : une campagne publicitaire *vraiment publique*.

## Syndicalisation

C'était le sujet chaud pendant plusieurs semaines, non seulement à la CSN, mais un peu partout dans la sphère médiatique. Un mot : AMAZON. Quelle grande victoire syndicale! Une victoire qui appartient d'abord et avant tout aux travailleuses et travailleurs venus d'Amérique latine, du Tchad, du Maghreb et d'Asie, qui n'ont pas eu peur de se tenir debout pour faire respecter leurs droits. Mais aussi un coup de force CSN, d'avoir réussi à syndiquer le tout premier entrepôt d'Amazon au Canada!

Connaissant la chic réputation d'Amazon en matière syndicale, la bataille est loin d'être terminée. Mais avec cette première grande victoire, ils n'ont qu'à bien se tenir pour la suite des choses.

## Mouvement d'adhésion

Or, l'appétit pour joindre notre mouvement ne s'arrête pas là. On a aussi fait des percées au cours des derniers mois, notamment dans le secteur de l'aéronautique. Et tout récemment, 1600 membres de l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ) ont fait le choix de la CSN pour les représenter et établir les premières ententes collectives dans le secteur de l'édition.

Cette récente vague d'adhésions démontre qu'on est en train de percer dans des milieux non conventionnels, notamment dans l'industrie du jeu vidéo, où l'on vient de lancer une vaste campagne de syndicalisation auprès de quelque 15000 travailleuses et travailleurs. L'avenir est prometteur!

## Campagne de visibilité

Enfin, vous l'avez probablement entendu à la radio, aperçu dans les réseaux sociaux, sur un panneau en bordure de route ou encore sur un aribus près de chez vous : nous venons de lancer une vaste campagne de visibilité afin de promouvoir notre organisation et notre action syndicale, partout au Québec.

Deux mots cette fois : maillon fort. Car oui, depuis plus de 100 ans, la CSN est le maillon fort dans la lutte pour des conditions de travail équitables et une société plus juste. Avec les exemples cités précédemment, il ne fait aucun doute que le maillon fort en matière de syndicalisme au Québec, c'est la CSN! ●

## LE.POINT.SYNDICAL . Printemps-été . 2024

Le Point syndical est la publication officielle de la Confédération des syndicats nationaux • 514 598-2131 • Publié quatre fois par année, il est tiré à 17 000 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION :** Ursule Ferland • **DIRECTION ARTISTIQUE :** Philippe Brochard • **RÉVISION :** Ursule Ferland, Nadia Fournier • **VERSION WEB :** Jean-François Ranger • **IMPRESSION :** Hebdo Litho • **DISTRIBUTION :** Module distribution – Communications CSN • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :** 514 598-2233 • ISSN : 2561-7435 • Dépôt légal : BAnQ et BAC, 2024 • Envoi de la poste-publications n° de convention : 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5 • [csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)



## 3 POINT.POLITIQUE ÉLECTRICITÉ

Rester maîtres chez nous

## 4 POINT.D'ARRÊT BRISEURS DE GRÈVE

Enfin une loi fédérale

**PLUS :** La recherche universitaire, à la botte de l'industrie ?

## 5 POINT.CHAUD FEMMES ET VIOLENCE

Derrière la porte, des intervenantes dévouées

## 6 POINT.LUMINEUX LGBT+ ET DISCRIMINATION

Lutte syndicale sur tous les fronts

**PLUS :** Derrière les paillettes des festivals

## 7 POINT.NÉVRALGIQUE VRAIMENT PUBLIC

La médecine, une bonne affaire ?

**PLUS :** SAQ, la précarité, ça soûle!

## 8 DOSSIER DAVID CONTRE GOLIATH

Les aîné-es victimes de rénoviction résistent

## 10 POINT.DE.RALLIEMENT HÔTELLERIE CSN

Vers un été combatif

**PLUS :** La réforme en construction, une loi pour les patrons ?

## 11 POINT.INTERNATIONAL AMÉRIQUE LATINE

Résistance sociale et syndicale en Argentine

## 12 POINT.D'OBSERVATION L'OPTIMISATION

Une vieille recette revampée

**PLUS :** Une école pour apprendre à ramer à contre-courant

## 13 POINT.D'ATTRACTION SYLVICULTURE

Québec boude la solution contre la pénurie de travailleurs

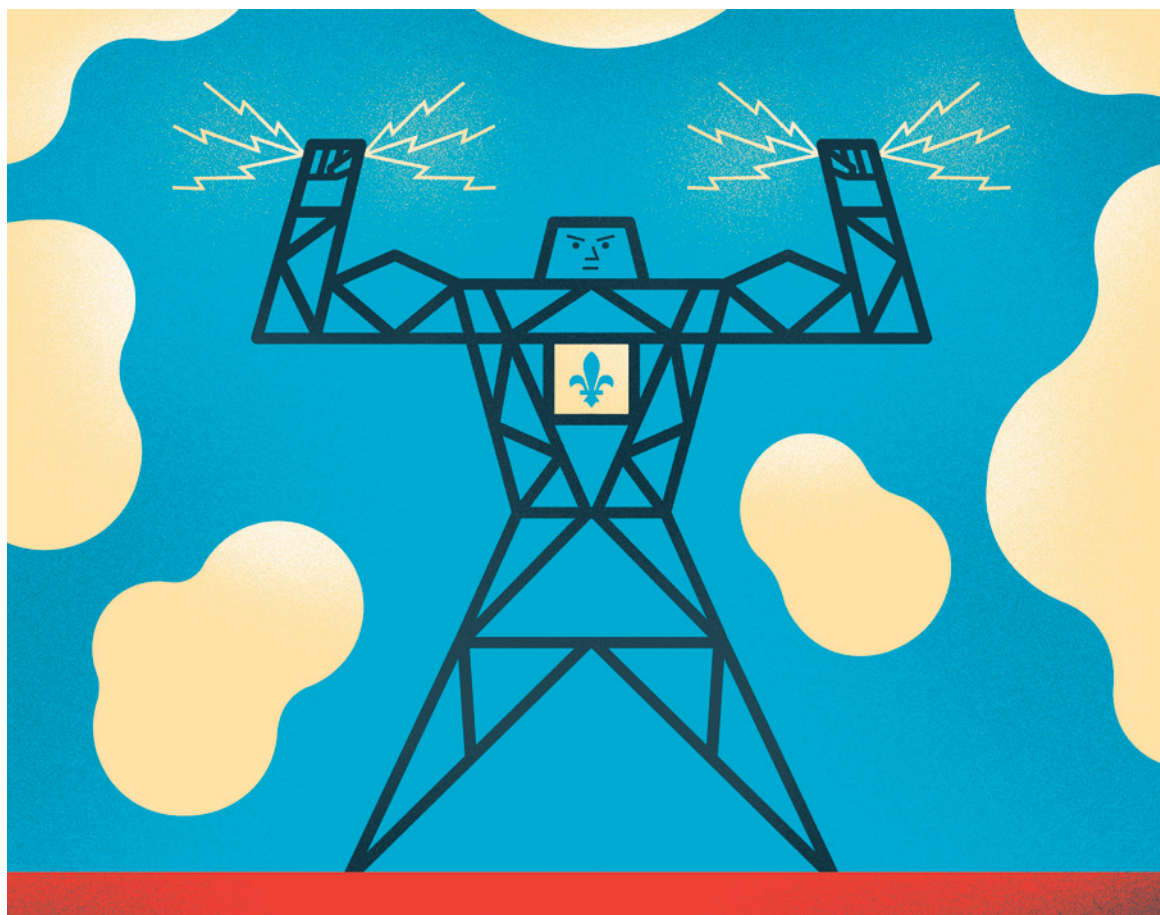
LE.BALADO.DU.NUMÉRO **13**

LE.POINT.EN.BREF **14**

POINT.DE.REPOS **16**

## ÉLECTRICITÉ

## RESTER MAÎTRES CHEZ NOUS



Le célèbre slogan électoral de 1962 « Maîtres chez nous », qui a mené à la nationalisation de l'électricité, redevient soudainement d'actualité.

Par **Thierry Larivière**  
Illustration : **Luc Melanson**

**L**a reprivatisation de la production d'électricité a commencé sous le dernier gouvernement libéral avec l'implantation de minicentrales et de parcs d'éoliennes. Elle se poursuit sous le gouvernement de la CAQ : une nouvelle politique énergétique pourrait bientôt ouvrir grand la porte à la privatisation.

### Grignotage par le privé

Le grignotage du monopole d'Hydro-Québec n'est pas sans conséquence. Si les lignes de transport actuelles deviennent occupées par de l'électricité privée, elles ne pourront plus transporter autant d'électricité d'Hydro-Québec qu'à l'heure actuelle. Conséquence : la réduction de notre capacité collective d'exporter ou de transporter de l'énergie vers de nouveaux projets. Si les producteurs privés construisent leurs propres lignes, d'intenses débats sur l'acceptabilité sociale risquent de survenir à mesure que ces nouvelles infrastructures privées verront le jour. Faut-il le rappeler? La production privée n'est pas avantageuse collectivement.

Une étude récente de l'Institut de recherche en électricité du Québec démontre que les éoliennes privées ont coûté à la collectivité plus d'un milliard de dollars, puisque les profits de ces entreprises ont été tirés à même les poches des citoyennes et des citoyens.

Avant de produire plus, il serait par ailleurs avisé de maximiser les opportunités liées à l'efficacité énergétique. Ce serait là un moyen de libérer des kilowattheures à

moindre coût, sans pour autant perturber l'environnement. Or, un producteur privé n'aurait pas ce genre de préoccupation puisqu'il voudra produire plus, dès que possible, pour engranger davantage de profits.

Si la distribution d'électricité se voyait privatisée en partie, on assisterait alors à un écart important de tarifs entre les secteurs plus peuplés, donc plus rentables, et le reste du Québec. Dans cette perspective, Hydro-Québec devrait desservir les endroits qui exigent d'importantes dépenses. C'est d'ailleurs cette disparité de tarifs, et le fait que certaines régions n'étaient carrément pas desservies, qui ont en partie mené à la nationalisation de l'électricité dans les années 1960.

### Vision d'ensemble

La transition énergétique en cours pour décarboner l'économie du Québec exige une vision d'ensemble. Difficile de dire oui à des projets au cas par cas dans un contexte de bilan électrique plus serré.

Le fait de composer avec un seul maître d'œuvre est d'ailleurs un avantage stratégique pour le Québec à cet égard, avantage qu'il ne faudrait pas perdre. Tant qu'Hydro-Québec décide, il demeure possible d'établir des critères pour favoriser des projets plus en phase avec la décarbonisation et créer ainsi davantage d'emplois de qualité. Il serait intéressant de sonder les besoins des industries en région afin d'éviter que leur développement soit compromis parce que le territoire est mal desservi en électricité.

### Transparence nécessaire

La CSN s'inquiète également du niveau de transparence de la société d'État qui, croit-on, pourrait s'amenuiser si le privé venait à prendre plus de place. Les derniers contrats d'exportation d'électricité signés par Hydro-Québec ont un impact certain sur la gestion de nos « surplus » d'électricité. Or, aucun débat public n'a eu lieu sur ce choix important qui nous force maintenant à produire beaucoup plus que prévu.

Sur les projets de production, la CSN estime que le rôle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) doit être maintenu et que les droits des Premières Nations doivent absolument être respectés. Pas question de tourner les coins ronds et d'en payer le prix pendant des décennies.

Quant aux tarifs, la CSN demande de rétablir le rôle initial de la Régie de l'énergie : considérer les critères économiques, mais aussi environnementaux et sociaux. Sans régulateur indépendant, les tarifs vont fluctuer selon les aléas des décisions politiques et des cycles électoraux. Cette régulation constitue aussi le meilleur moyen de rencontrer une cohérence et une équité dans les tarifs.

Tout comme la nationalisation de l'électricité avait lancé, au Québec, la campagne libérale de Jean Lesage, l'ouverture à une reprivatisation de notre réseau devrait aussi être au centre du débat électoral de 2026. Aucun élu actuel n'a la légitimité d'agir sur cet enjeu névralgique qui concerne l'ensemble de notre société. Pour l'avenir du Québec, le prochain gouvernement devra prendre des décisions en ce sens en écoutant la volonté de la population. ●



LOI FÉDÉRALE  
ANTI-BRISEURS DE GRÈVE

# ENFIN!

L'exercice de la grève est souvent très coûteux pour les travailleuses et les travailleurs. Lorsque ces derniers optent pour le débrayage, ils sacrifient leur rémunération et leurs avantages sociaux afin de tenter d'améliorer leurs conditions de travail.

Toutefois, ce droit est miné lorsqu'un employeur a recours à du personnel de remplacement pour permettre à l'entreprise de poursuivre ses activités pendant que les employé-es sont en grève ou en lock-out.

Alors que l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec bénéficient d'une loi interdisant le recours aux briseurs de grève depuis 47 ans, ceux œuvrant dans une organisation de compétence fédérale ne disposaient pas, jusqu'à tout récemment, d'une telle législation.

Permettre l'utilisation de travailleurs de remplacement en temps de grève ou de lock-out a un effet dévastateur sur la négociation collective, sur le rapport de force et sur le retour à la paix industrielle. Dans les faits, ces salarié-es de substitution agissent comme des briseurs de grève. Ce qui permet à l'em-



**Cette loi rétablira l'équilibre entre le patronat et le syndicat à la table de négociation.**

ployeur de poursuivre ses opérations pendant que ses employé-es sont sur les lignes de piquetage. Une situation inacceptable qu'a dénoncée récemment la présidente de la CSN, Caroline Senneville, en commission parlementaire à Ottawa.

En maintenant leurs activités et leurs revenus pendant un arrêt de travail, les employeurs développent un avantage déloyal et menacent la liberté d'association des travailleuses et travailleurs pourtant protégée constitutionnellement. Ainsi, les *scabs* prolongent les grèves et les lock-out et n'incitent guère l'employeur à conclure une entente favorable.

« La capacité de former un syndicat, de négocier collectivement et de faire la grève

sont des droits fondamentaux du mouvement syndical, insiste Caroline Senneville. C'est en exerçant ces droits fondamentaux que les travailleuses et travailleurs parviennent à bouleverser le déséquilibre de pouvoir entre eux et leur employeur. »

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la CSN accueille l'adoption du projet de loi anti-briseurs de grève. Celle-ci rétablira l'équilibre entre le patronat et le syndicat à la table de négociation. Ce n'est qu'en corrigeant cette injustice historique entre les deux parties que les syndiqué-es de compétence fédérale arriveront à jouir pleinement de leur droit fondamental d'association. ●

**Idriss Amraoui**

## LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, À LA BOTTE DE L'INDUSTRIE ?

Dans le milieu de la recherche universitaire, le projet de loi 44 de la CAQ sème l'émoi. La fusion des trois fonds publics visant à financer la recherche universitaire en un seul, de surcroît sous l'unique gouverne économique du ministre Pierre Fitzgibbon, n'a rien de banal.

La présidente du syndicat CSN des professeur-es de l'UQAM, Geneviève Hervieux, explique l'enjeu citoyen : « L'histoire, la culture, ce sont des richesses. Ce que l'on est en train de faire, c'est de ramener toute considération humaine ou environnementale à la remorque de l'économie. » Elle craint entre autres que les orientations déterminées par le financement public de la recherche universitaire au Québec soient de plus en plus dirigées en fonction des profits anticipés par ces éventuelles découvertes et inventions.

« Le risque que la recherche en souffre dans certains domaines, comme dans ceux des sciences sociales ou des arts, est bien réel », souligne M<sup>me</sup> Hervieux. Elle a publié une lettre ouverte en mars dernier, signée par plus de 2000 autres



**Geneviève Hervieux, présidente du syndicat CSN des professeur-es de l'UQAM.**

professeur-es d'université pour tirer la sonnette d'alarme. Dans une pétition accessible sur son site Web, le syndicat de l'UQAM rappelle qu'en 2001, le gouvernement a divisé un fonds unique en trois fonds distincts, précisément pour

reconnaître la spécificité des pratiques de recherche en sciences et en génie, ainsi qu'en santé et en sciences sociales et humaines. Un rappel évoquant que les arguments de l'époque demeurent parfaitement valides aujourd'hui.

La CSN représente non seulement des professeur-es d'université, mais aussi quelque 40 000 personnes dans les établissements d'enseignement supérieur, en plus du personnel dans les trois fonds de recherche appelés à fusionner.

Dans un avis transmis aux membres de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale qui étudie le projet de loi, Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN, relève que les établissements du réseau de la santé ou les institutions à caractère culturel, qui étaient auparavant identifiés comme des partenaires sectoriels au même titre que l'industrie, ne le sont plus.

« Les fonds de recherche et les universités ne devraient pas être soumis à une logique de *business*. On doit viser le bien commun et développer l'avenir. Ce projet de loi révèle la vision comptable du gouvernement actuel. Les universités ne sont pas là pour générer des profits », conclut Geneviève Hervieux, qui garde l'espoir de convaincre le gouvernement de renoncer à cette fusion. ● **Jean-Pierre Larche**



## MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

## DERRIÈRE LA PORTE, DES INTERVENANTES DÉVOUÉES

Les sorties de la ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, ont ramené à l'avant-plan le grave manque de places en maisons d'hébergement. Le *Point syndical* s'est entretenu avec Rachel Lafleur, intervenante à la maison d'hébergement L'Ombre-Elle.

Par François L'Écuyer

Si la pandémie a révélé une hausse inégalée des féminicides, la hausse des actes de violence envers les femmes était pourtant déjà bien claire : depuis 2005, une augmentation de 31 % a été constatée au Québec.

Pour les femmes victimes de violence, les risques sont actuellement grandement amplifiés, nous disent celles qui leur viennent en aide. L'inflation frappe fort et amplifie la dépendance économique de nombreuses femmes. Trouver un logement pour se sauver de l'enfer et y mettre les enfants en sécurité relève souvent de l'impossible. Dans certaines régions, le néant locatif vous attend de pied ferme.

« Chaque fois qu'une crise sociale survient, les femmes sont toujours plus impactées », glisse Rachel Lafleur, intervenante dans une maison d'hébergement de L'Ombre-Elle, à Sainte-Agathe-des-Monts.

« En ce moment, on sent que les femmes sont plus réticentes à quitter leur milieu violent parce que les défis économiques sont beaucoup plus grands. Elles doivent se trouver un logement, déménager... Alors oui, des femmes doivent rester dans leur milieu violent. Elles se disent qu'elles vont attendre d'avoir plus d'argent pour tenter de s'en sortir », déplore celle qui préside également son syndicat CSN.

Elle rappelle à quel point les aspects de contrôle et de coercition sont au cœur des problèmes de violence conjugale. À quel point les chiffres confirment la dépendance financière de nombreuses femmes !

« Un conjoint peut t'empêcher de travailler, de faire de l'argent. Il peut t'empêcher d'aller à l'école, de chercher de l'aide financière. Certains vont même te voler ou contracter des dettes en ton nom... », énumère-t-elle.

« C'est une emprise psychologique totale. Après un certain temps, la personne n'a même plus besoin d'exercer de la violence. C'est la peur qui s'installe », décrit Rachel.

« Alors quand, en plus, t'es prise à la gorge financièrement... »

### Lente reconstruction

À L'Ombre-Elle, environ 25 intervenantes se relaient jour et nuit pour accompagner le long processus de reconstruction pour les femmes et leurs enfants. Un véritable milieu de vie où



de nombreuses familles brisées se côtoient. À une certaine période l'an dernier, jusqu'à quinze enfants s'y fréquentaient.

« Les impacts sur les enfants sont nombreux. Certains vont eux-mêmes développer des comportements violents, ce qui nous oblige à intervenir tôt. D'autres vont vivre de l'anxiété, vont chercher à s'isoler. Les plus jeunes peuvent vivre des violences nocturnes ou même régresser dans leur développement. »

Dans son travail auprès des femmes victimes de violence, Rachel nous explique à quel point il est important pour elle d'aborder différents enjeux reliés à la socialisation. À quel point elle travaille sur la notion de contrôle, sur la nécessité de savoir mettre ses limites : « J'accompagne les femmes du début jusqu'à la fin de leur séjour. Tellement de choses sont à déconstruire... », soupire-t-elle.

Image tirée de la campagne *Merci à vous*, menée par la CSN en 2014. La réalité vécue par les femmes victimes de violence – et par les intervenantes qui les accompagnent – est malheureusement toujours d'actualité en 2024.

« On voit dans quel état sont les femmes au début, et où elles en sont à la fin de leur séjour. C'est un virage à 180 degrés. »

### Pénurie de places

Bien sûr, le manque de place constitue une source de frustration constante pour les intervenantes. Tous les efforts sont néanmoins déployés pour faire en sorte qu'aucune personne ne soit laissée à elle-même.

Car L'Ombre-Elle ne sert pas que de refuge en cas d'urgence. Rachel et ses collègues sont également responsables d'une ligne téléphonique d'urgence pour la région, ainsi que d'une gamme de services externes pour prévenir la violence conjugale ou identifier les signes précurseurs.

Mais quand les risques à l'endroit d'une femme et ses enfants deviennent trop grands, L'Ombre-Elle leur sert de lieu protecteur. « En ce moment, on reçoit beaucoup de femmes provenant de Montréal, parce que les refuges sont pleins là-bas. Ce n'est pas évident pour une femme de se réinstaller si loin de son travail ou de l'école de ses enfants. Malheureusement, devant la distance, certaines femmes ne veulent pas faire le trajet jusqu'à notre maison... »

Sous la pression des organismes leur venant en aide, le gouvernement acceptait en 2022 de financer la construction de nouvelles maisons d'hébergement en utilisant les budgets du ministère du Logement. En mars dernier, constatant que les coûts de la construction de ces maisons dépassaient ceux des projets de construction en logement social, la ministre France-Élaine Duranceau interrompait toutefois plusieurs chantiers, exigeant des modifications.

L'absurdité de la comparaison ne fait pas rire Rachel.

« C'est une vision très immobilière de cet enjeu, s'insurge-t-elle. Une maison d'hébergement, ce n'est pas du logement social. C'est un milieu de vie qui sert d'accueil à des femmes brisées. Pour travailler à leur réintégration, ça prend des espaces de travail, ça prend des bureaux pour nos rencontres, ça prend des espaces de vie pour les ados... »

« Ça paraît que la ministre n'est pas familière avec le milieu communautaire. Ça illustre tout à fait l'approche *top-down* du gouvernement de la CAQ. » ●





## DERRIÈRE LES PAILLETES DES FESTIVALS

Saison estivale rime souvent avec fête, festivités, festival... Mais est-ce vraiment la fête pour les employé-es festivaliers ?

D'après les données de Bonjour Québec, la province recense plus de 500 festivals chaque année. Une étude commandée par la Fédération nationale de la culture et des communications (FNCC-CSN) brosse un portrait peu reluisant des conditions de travail des salarié-es festivaliers.

Une bonne partie des postes qui y sont offerts sont « événementiels » : ils ne bénéficient habituellement pas des avantages sociaux qui sont offerts aux employé-es permanents. Ce sont des emplois pouvant s'apparenter à des postes dits saisonniers, avec toute la précarité qui en découle. La rémunération est loin d'être mirobolante ; elle avoisine bien souvent le salaire minimum.

Julie, qui vérifie les billets à l'entrée, est payée 15,75 \$ l'heure et travaille (debout!) une douzaine d'heures par jour. Rafik, au bar, a de fortes chances d'être « employé » à la manière d'un bénévole, récoltant comme seul revenu, les pourboires de la soirée. Le technicien de son, Jean-François, est derrière sa console depuis 7 h ce matin et y restera jusqu'à la fin du spectacle, bien au-delà de 23 h. Maria – vous ne la voyez pas –, elle s'occupe de la logistique. Elle reçoit 21 \$ l'heure et n'a pas de pause-repas.

Syndiquer ces milieux fait partie des priorités de la FNCC-CSN afin de créer un rapport de force permettant de changer la donne. Avec la fin récente du festival *Juste pour rire*, l'industrie festivalière a lancé un cri d'alarme, demandant une sécurisation et une bonification des financements publics. Doivent être prévus dans cette nécessaire bonification des montants pour améliorer les conditions salariales et de travail des employé-es festivaliers. Sinon, combien de *Juste pour rire* sont appelés à disparaître ? ●

Eve-Marie Lacasse

## DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES LGBT+

# UNE LUTTE SYNDICALE SUR TOUS LES FRONTS

Depuis quelques années, la parole des personnes et des communautés LGBT+ se fait davantage entendre et c'est une bonne nouvelle.

Par Eve-Marie Lacasse



**D**evant le nombre grandissant de personnes qui rompent avec les normes d'orientation sexuelle et d'identité de genre, il est possible d'observer chez certains membres de la société une incompréhension devant les enjeux vécus par ces personnes.

Beaucoup de gens ne savent ni quoi en penser ni comment agir. Aussi, une montée de l'intolérance à l'endroit des revendications des personnes et communautés LGBT+, notamment envers les personnes trans, est remarquée. Les syndicats n'évoluant pas en vase clos, ces phénomènes sont aussi présents dans les milieux de travail et dans la vie des organisations syndicales.

En effet, plusieurs syndicats se tournent vers la CSN et ses composantes, car ils se sentent démunis pour bien représenter et défendre leurs membres quant à ces réalités. D'autres syndicats peinent quant à eux à reconnaître les discriminations envers ces personnes, comme des atteintes aux droits fondamentaux. Certains craignent que la

De gauche à droite : **Maude Thibodeau, Donald Picotte, Francis Boudreault et Dominique Dubuc. Les membres du comité confédéral LGBT+ étaient réunis à Sherbrooke le 13 mars dernier lors d'une présentation au conseil confédéral de la CSN.**

défense de ces membres se fasse au détriment d'autres syndiqué-es. Pourtant, selon la législation, tout le monde a droit à la dignité, à l'égalité et au respect.

### Un devoir de représentation

De façon plus concrète, quelles sont les obligations des syndicats ? La Charte des droits et libertés de la personne du Québec est précise : la discrimination et le harcèlement sont interdits en milieu de travail. Le Code du travail du Québec est aussi très clair : un syndicat a le devoir de représenter toutes les personnes salariées faisant partie de son unité d'accréditation. Cela implique donc de s'assurer que l'employeur respecte ses obligations et ne discrimine pas des personnes LGBT+ dans l'application de la convention collective. Ce devoir de représentation peut se manifester par la défense ponctuelle des droits de ses membres LGBT+ sur des dossiers précis, mais aussi de façon plus large, en cherchant à négocier des conventions collectives plus inclusives.

Les syndicats peuvent en effet jouer un rôle important lors des négociations pour le renouvellement de leur convention, afin que les milieux de travail soient aptes à mieux accueillir et soutenir les personnes LGBT+. D'ailleurs, les lois ont changé et les règles de l'assurance parentale aussi. Cela implique que les droits des personnes et des familles LGBT+ doivent être reconnus, notamment en matière de droits parentaux, de congés et d'avantages sociaux. Cela peut aussi constituer l'inclusion de plans de transition pour accompagner les personnes qui font une transition de genre, par exemple.

### Se former pour contrer la discrimination

Une formation pour les représentantes et représentants syndicaux sur des situations discriminatoires en milieu de travail constitue une autre étape pour cerner les enjeux en lien avec les conventions collectives. Que la position du syndicat en fait d'inclusion des personnes LGBT+ soit visible : affichage d'un autocollant ou d'un drapeau LGBT+. Des actions de sensibilisation simples à poser qui mettent en lumière ces réalités !

Les personnes et les communautés LGBT+ se mobilisent depuis des décennies afin d'obtenir les mêmes droits que tout le monde, dans toutes les branches de la société. Les organisations syndicales ont joué un rôle important dans ces divers combats au fil du temps. Mais ces luttes contre la discrimination et pour l'atteinte d'une réelle égalité ne sont pas derrière nous, encore moins dans un contexte de résurgence d'intolérance. Les syndicats, avec leur devoir de représentation, leur capacité de mobilisation et leur poids politique, sont toujours bien placés pour mener ce genre de luttes.

Si comme organisation syndicale vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à parler à votre personne conseillère syndicale. ●





Quelque 500 médecins généralistes de la province se sont retirés du régime public de l'assurance maladie.

à tous et à toutes. Rappelons que plus de 60 % des Québécoises et Québécois sont incapables de mettre de l'argent de côté chaque mois.

David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN, se questionne : « Quand je vais voir un médecin, je dois pouvoir avoir confiance en lui. Ce que je trouve inquiétant, dans la notion du privé, c'est qu'une voix dans notre tête répète : est-ce que l'on me propose ce service parce que c'est le meilleur ou bien parce que c'est le plus rentable? »

Que doit-on faire, alors, pour récupérer cette expertise au public? Serrer la vis aux médecins-entrepreneurs, mais aussi améliorer les conditions de travail au public.

« Les médecins ne peuvent pas opérer des cliniques à eux seuls. Actuellement, le secteur privé draine les ressources humaines du réseau public et ça crée un cercle vicieux. On doit redonner ses lettres de noblesse au système public de soins de santé pour que les professionnelles du réseau y restent. Pour préserver son droit à un réseau vraiment public, accessible et humain, la population doit se mobiliser! », conclut le vice-président qui est aussi le responsable politique de la campagne *Pour un réseau vraiment public!* ●

Camila Rodriguez-Cea

VRAIMENT PUBLIC

# LA MÉDECINE, UNE BONNE AFFAIRE ?

« Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. » — Extrait du serment d'Hippocrate

Dans la dernière année, quelque 500 médecins généralistes de la province se sont retirés du régime public

de l'assurance maladie. Année après année, cette tendance ne cesse d'augmenter et est désormais quatre fois plus importante qu'il y a à peine quinze ans.

Une fois retirés de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), ces médecins, formés dans des universités subventionnées par l'État, ne peuvent plus exercer dans le réseau public, à moins de se réinscrire à la RAMQ

et créer ainsi un effet de va-et-vient. Quel est l'impact de cette tendance? La médecine est-elle une *business* comme les autres?

Dans les cliniques privées, un bilan de santé peut coûter plus de 500 \$ et une consultation en psychiatrie, près de 1000 \$. Ces soins, offerts selon les besoins du marché et non de la santé publique, sont loin d'être accessibles

NÉGOCIATION À LA SAQ

# LA PRÉCARITÉ, ÇA SOÛLE !

Les deux jours de grève effectués par les 5000 employé-es de la SAQ en avril dernier auront permis d'exposer au grand jour l'une des plus grandes absurdités de notre société d'État : comment une entreprise d'une telle taille peut-elle fonctionner avec si peu d'employé-es permanents?

En effet, près de 70 % des salarié-es de la SAQ travaillent à temps partiel et sur appel. Ce n'est que dix jours à l'avance, toutes les deux semaines, qu'ils sauront quand ils auront à rentrer au boulot – et si le nombre d'heures prévues sera suffisant pour traverser le mois.

Il leur faudra attendre en moyenne 12 ans avant d'obtenir un poste permanent. Malheureusement, les horaires ne sont guère plus attrayants. « J'ai 14 ans d'ancienneté et je travaille encore tous les vendredis et les samedis soir », nous explique un employé de succursale croisé sur une ligne de piquetage.

Sa conjointe, aussi employée de la SAQ, se voit dans l'obligation de retrancher chaque semaine des quarts de travail afin de pouvoir s'occuper de leurs enfants, amputant du même coup le revenu familial. « Même pour les employé-es permanents, les horaires de travail sont très contraignants », glisse-t-elle dans la discussion.

Prévoir le vide

À la source de cette insatisfaction : le système en place pour planifier les horaires de travail.

Le problème semble idiot tant il est simple. Afin de concevoir les horaires de travail des employé-es permanents, les gestionnaires de la SAQ isolent les deux semaines les moins achalandées de l'année : celles suivant le Jour de l'an. C'est à partir de cette séquence que les « besoins minimaux » en matière de personnel seront attribués aux employé-es permanents... pour l'ensemble des 52 semaines de l'année. Y compris les soirs et les fins de semaine.

L'achalandage, on l'aura compris, sera beaucoup plus grand que les prévisions minimales. Les gestionnaires se voient donc obligés, toutes les deux semaines, d'ajouter des horaires de travail qui seront attribués, à la dernière minute, aux employé-es à temps partiel disponibles.



Près de 70 % des salarié-es de la SAQ travaillent à temps partiel et sur appel.

La planification des horaires de travail est au cœur de la négociation actuelle des 5000 employé-es de la SAQ. Après bientôt 18 mois de négociation, les parties en sont toujours aux aspects normatifs de la convention collective. Le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMB-SAQ-CSN) a en poche un mandat de 15 jours de grève. Au moment d'écrire ces lignes, deux journées avaient été jusqu'alors exercées. ●

François L'Écuyer



# DAVID CONTRE

Devant les cas de plus en plus fréquents de personnes âgées mises à la rue par le propriétaire de leur résidence privée pour aîné-es (RPA), de nombreuses organisations réclament que les soins et les services aux personnes âgées soient mis à l'abri de toute marchandisation et de toute spéculation.

Par Julie Mercier

**A**u cours des deux dernières années, la bataille des locataires de la RPA Mont-Carmel à Montréal a fait les manchettes. Leurs déboires débutent en janvier 2022 lorsque les 200 locataires, dont la majorité a plus de 75 ans, reçoivent un avis d'éviction. Quelques semaines plus tôt, leur résidence a été acquise par une société en commandite derrière laquelle se trouve Henry Zavriyev. Ce jeune investisseur reconnu pour ses pratiques de prédation immobilière est aussi baptisé « le roi de la rénovation ». Son but : transformer l'édifice du centre-ville en un complexe de logements locatifs, une opération beaucoup plus lucrative que l'actuelle RPA.

Une centaine de locataires quitte rapidement la résidence, « stressés et angoissés de ne pouvoir retrouver de logements dans le contexte de pénurie que l'on connaît », raconte Suzanne Loiselle, qui habite la résidence Mont-Carmel. M<sup>me</sup> Loiselle et quelques résidentes et résidents refusent toutefois de se laisser jeter à la rue et fondent le mouvement *Sauvons le Mont-Carmel*. Le 12 mars dernier, après deux ans de recours judiciaires, le groupe obtient finalement gain de cause lorsque Zavriyev indique qu'il retire son avis d'éviction et qu'il maintient la RPA.

Dans les faits, les services offerts aux aîné-es sont toujours réduits à leur strict



minimum. De plus, les appartements disponibles sont loués à une clientèle sans besoins particuliers. La cohabitation s'avère difficile alors que les problèmes de désordre se multiplient. « Il n'y a pas une semaine sans intervention policière. Ça demande de bons nerfs, témoigne la dame. Nous avons vécu de petites victoires le long du chemin, mais nous n'avons pas gagné le fait que Mont-Carmel est une RPA au sens de la loi, précise M<sup>me</sup> Loiselle. Elle salue la vague de solidarité exceptionnelle que le groupe de résidentes et de résidents a reçue, entre autres de la part de la CSN, pour mener cette lutte extrêmement dure. On se bat pour l'ensemble des RPA du Québec », rappelle-t-elle.

Leur demande : « que les RPA sortent du marché privé, de l'empire des promoteurs immobiliers. Il faut que le gouvernement mette ses culottes. Zavriyev n'est pas le seul à faire ça. Il faut que le gouvernement encadre





# GOLIATH

ces promoteurs immobiliers qui font n'importe quoi. Ça vaut la peine de se battre. Compte tenu de la démographie du Québec, attachez vos tuques! Il faut protéger les RPA sinon ce sera leur destruction», prévient M<sup>me</sup> Loiselle.

## Régler le problème à la source

Malheureusement, ce n'est pas tous les cas de rénovictions d'ainé-es qui sont dénoncés publiquement. «Quand nous nous en rendons compte, nous sommes souvent devant le fait accompli», explique Marlène Ross, la représentante du secteur des centres d'hébergement privés (CHP) à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

Il y a quelques mois, une résidence de Québec, le Domaine Parc des Braves, a fermé ses portes. Ce centre d'hébergement privé était en difficulté financière, et ce, en raison d'un bâtiment payé trop cher. Aujourd'hui, l'immeuble subit une cure de rajeunissement majeure et ses «appartements distingués» sont déjà remis en location régulière à fort prix.

En 23 ans de militance, M<sup>me</sup> Ross a pu constater la place de plus en plus grande du privé dans l'hébergement des ainé-es. «On ne se cachera pas que les propriétaires de RPA s'enrichissent sur le dos de leurs locataires et de leurs employé-es, dénonce M<sup>me</sup> Ross. C'est triste de constater qu'il y a des résidences sans équipement et sans main-d'œuvre pour donner les services adéquats, mais qui louent à un prix de fous, de 4000 \$ à 5000 \$ par mois», déplore-t-elle.

La plateforme *Dignité et solidarité*, qui regroupe les orientations de la CSN sur le continuum de soins de santé et de services sociaux aux ainé-es, donne des exemples de ces «services à la carte» vendus à fort prix : prise de tension, installation de bas de compression, distribution de médicaments, lavage des draps (qui n'inclut pas de refaire le lit) ou changement d'une ampoule qui peut coûter entre 5 \$ et 10 \$... ampoule non incluse!

«Les soins aux ainé-es ne devraient pas être une affaire de gros sous, insiste la vice-présidente responsable des secteurs privés à la FSSS-CSN, Lucie Longchamp. Ce modèle ne fonctionne tout simplement pas. Nous demandons que les soins retournent dans le réseau public. Pendant combien de temps encore le gouvernement fera-t-il la sourde oreille?»

La CSN se bat depuis toujours pour la consolidation du caractère public du réseau de la santé et des services sociaux. Au cours des dernières années, le sous-financement chronique et le manque de services ont ouvert la porte à la privatisation de ces derniers.

Pour améliorer les soins et les services publics aux ainé-es, la CSN propose quatre grandes orientations : favoriser la pleine participation sociale et citoyenne des ainé-es, garantir une offre adéquate de services publics de soutien à domicile, assurer une bonne qualité de vie, de santé et de bien-être des personnes proches aidantes et garantir une offre de services publics d'hébergement et de soins de longue durée adaptés aux besoins de la population.

La centrale suggère aussi de mettre en place une table de travail réunissant les propriétaires de RPA, les employeurs ainsi que les représentantes syndicales des travailleuses et des travailleurs afin de trouver des solutions aux problèmes qui frappent le secteur de l'hébergement des ainé-es.

Les failles du modèle privé sont nombreuses. Chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), Anne Plourde a longuement étudié le phénomène de privatisation des soins et services essentiels pour les ainé-es. «Les cas de rénovictions dans les RPA sont la conséquence de ce choix, celui de confier ces services à des entreprises à but lucratif, qui fonctionnent avec les règles de jeu du privé», explique M<sup>me</sup> Plourde.

Elle note aussi la mainmise croissante des grandes entreprises financières sur les RPA. «Ces fonds d'investissement immobilier ont comme unique objectif de générer des profits le plus rapidement possible pour leurs investisseurs», fait-elle remarquer.

## Statistiques : la pointe de l'iceberg

La bulle immobilière des dernières années et l'actuelle pénurie de logements ont rendu les rénovictions de plus en plus fréquentes. Les chiffres colligés par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) confirment cette tendance lourde. De 2020 à 2023, le nombre d'évictions forcées compilées par les groupes membres du RCLALQ s'est multiplié par près de six. En 2023, elles ont atteint un record avec 3531 cas, soit une augmentation de 132%. Toutefois, ces statistiques ne représentent que la pointe de l'iceberg puisque la très grande majorité des opérations de délogement frauduleuses ne sont jamais signalées, souligne cet organisme militant de défense et de promotion du droit au logement qui regroupe 62 organismes sur le territoire du Québec.

Pour sa part, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) calcule qu'entre octobre 2022 et septembre 2023, 85 RPA ont fermé leurs portes à plus de 2500 locataires évincés.

«Dans le contexte actuel de pénurie de logements, c'est très tentant pour des propriétaires de changer la vocation de leur RPA afin d'augmenter les loyers et faire plus de revenus avec leur édifice», constate le président de l'AQRP, Paul-René Roy.

Son organisation, qui regroupe 35 000 membres, s'avère particulièrement critique du projet de loi 31 (modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation) en vigueur depuis février et qui n'inclut aucune disposition pour contrer les évictions dans les RPA. «Quand une résidence ferme, pourquoi ne pas la transformer en projet de logements sociaux?», propose d'ailleurs M. Roy.

L'Association appuie le projet de loi 198 proposé par Québec solidaire qui modifie les conditions de reprise de logement et d'éviction prévues au Code civil pour mieux protéger les ainé-es. Le 28 mars dernier, les discussions entourant l'adoption de principe de ce projet à l'Assemblée nationale ont donné lieu à des témoignages crève-cœur de gens âgés : «se faire mettre au chemin comme si c'étaient des meubles devenus encombrants», avait alors illustré le porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois.

«Quand les ainé-es se font évincer de leur RPA, ça devient très difficile pour eux de se relocaliser. C'est un stress supplémentaire qui peut affecter leur santé. On pense que ça devrait être une préoccupation importante pour le gouvernement», conclut Paul-René Roy. ●



**Les soins aux ainé-es ne devraient pas être une affaire de gros sous, insiste la vice-présidente responsable des secteurs privés à la FSSS-CSN, Lucie Longchamp.**  
À gauche: Les membres du comité de résidents du Mont-Carmel. En bas: Le 17 avril, les travailleuses et les travailleurs de la résidence Le Dufresne ont manifesté à l'occasion de leur négociation. Au Dufresne, une soixantaine de résidents et de résidentes ont été incités à quitter leurs logements afin que des travaux de rénovation esthétique y soient entrepris, dans le but de relouer ces appartements à un prix élevé.



PHOTOS : THIBAUT CARRON ; CHRISTIAN BRAULT





NÉGOCIATION COORDONNÉE

# VERS UN ÉTÉ COMBATIF DANS L'HÔTELLERIE

**S**i les hôteliers veulent passer un bel été, ils vont devoir se résoudre à payer la dette qu'ils ont contractée envers leurs travailleuses et leurs travailleurs.

Le contexte dans lequel se déroule la négociation coordonnée 2024 de l'hôtellerie ne pourrait être plus différent que lors de la précédente ronde. Comme dans plusieurs autres secteurs d'activité, la pandémie a fait mal à celui de l'hôtellerie. Mais depuis, les beaux jours sont revenus pour les propriétaires, alors

**Le prix des chambres a explosé. Au Québec, depuis 2020, il a augmenté de 67 %.**

que le secteur est en pleine croissance et que le prix des chambres a explosé. Au Québec, depuis 2020, il a augmenté de 67 %.

**Notre relance, c'est maintenant**

On ne peut malheureusement pas en dire autant du salaire des travailleuses et des travailleurs. C'est notamment pour réagir à la perte de leur pouvoir d'achat que les 3500 membres de la CSN impliqués dans cette négociation portent une demande salariale

ambitieuse de 36 % sur quatre ans. Comme l'explique Michel Valiquette, responsable du secteur de l'hôtellerie et trésorier de la Fédération du commerce-CSN : «L'inflation profite aux employeurs pendant qu'elle appauvrit les salarié-es. Alors que les entreprises s'arrachent les employé-es, il est temps que les hôteliers démontrent qu'ils reconnaissent notre travail».

Le centre de cette négociation constitue le meilleur partage des fruits de la relance de l'hôtellerie et la mise en place de moyens concrets pour attirer et retenir le personnel; comme la pénurie représente toujours un défi énorme.

Les six autres demandes communes de la négo visent à améliorer les conditions de travail, notamment par un meilleur encadrement de la formation, par l'élimination du recours aux agences de placement et par la diminution de la charge de travail.

**Une négo qui a fait ses preuves**

La onzième ronde de négociation coordonnée regroupe des travailleuses et des travailleurs d'hôtels de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Grand Montréal.

Depuis 35 ans, la CSN a organisé ce secteur pour implanter une négociation où les syndicats portent une plateforme de demandes communes qu'ils ont le mandat de négocier avec leurs employeurs respectifs. La force de la solidarité et de la mobilisation a permis de remporter de nombreux gains avec le temps. Il est fort à parier que ce sera encore le cas cet été. ● **Hubert Forcier**

RÉFORME EN CONSTRUCTION

# UNE LOI POUR LES PATRONS ?



Pierre Brassard et François Enault représentaient la CSN en commission parlementaire sur le projet de loi 51, le 13 mars dernier.

L'adoption du projet de loi 51, qui modifie l'encadrement du secteur de la construction au Québec, ne vient pas régler les principaux problèmes auxquels est confrontée l'industrie, en plus de contenir

des dispositions qui attaquent carrément le droit à la négociation.

La loi limite les matières qui pourront éventuellement être négociées. Ce sera entre autres le cas de la notion de mobilité

des travailleuses et des travailleurs d'une région à l'autre qui devra être exclue des conventions collectives après 2025.

« Limiter le droit de négocier la mobilité entre les régions risque de créer d'importantes tensions régionales lorsque le nombre de postes sera plus limité et que des travailleuses et des travailleurs sans emploi verront des personnes d'autres régions travailler près de chez eux », affirme Pierre Brassard, président de la CSN-Construction. Le mémoire de la CSN, présenté en commission parlementaire le 13 mars dernier, proposait plutôt de mettre sur pied un comité paritaire pour revoir le découpage des régions en fonction des disponibilités de la main-d'œuvre.

**Rien pour la pénurie de main-d'œuvre**

« C'est surprenant que la réforme du ministre Boulet ne fasse rien pour attirer et retenir le monde dans le secteur de la construction, alors que c'est la priorité absolue. Il faudrait reconnaître les personnes qui œuvrent déjà dans l'industrie, comme les arpenteurs », ajoute Pierre Brassard.

Or, dans un contexte où il faudrait construire plus de 860 000 logements

au Québec pour ramener une certaine abordabilité dans le marché immobilier, c'est une réforme jugée très décevante par la CSN et la CSN-Construction. Sans oublier qu'Hydro-Québec prévoit accaparer 20 000 travailleuses et travailleurs de la construction au cours des dix prochaines années.

Le problème de rétention dans l'industrie doit absolument être réglé si l'on veut augmenter la force de travail du Québec dans ce secteur névralgique. Ce problème est particulièrement criant pour les personnes non formées qui entrent encore à pleine porte dans ce qu'on appelle les bassins ouverts. Selon les chiffres de la Commission de la construction du Québec (CCQ), quelque 40 % de ces personnes quittent la construction après cinq ans. Pour celles et ceux qui ont une formation, c'est 24 % d'abandon après cinq ans. La formation courte, lancée en janvier 2024, ne fait pas encore partie des statistiques, lesquelles datent de 2021.

En somme, l'adoption du projet de loi rate la cible et ne donne pas aux syndicats le rapport de force qui permettrait, enfin, de réunir les conditions gagnantes pour attirer et retenir la main-d'œuvre. ●

**Thierry Larivière**



## ARGENTINE

## RÉSISTANCE SOCIALE ET SYNDICALE

L'Argentine s'est historiquement située de façon avantageuse dans le palmarès des pays avec les plus hauts taux de syndicalisation des Amériques, aux côtés de l'Uruguay et du Canada. C'était vrai jusqu'à l'élection de Javier Milei à la tête du pays, en décembre 2023.

Par Camila Rodriguez-Cea



**A**ussitôt élu, le président ouvertement libertarien s'est empressé de mettre à la porte 24 000 travailleuses et travailleurs de la fonction publique. Ce chiffre pourrait augmenter dans les prochains mois : le président – qui se définit lui-même comme anarcho-capitaliste – prévoyait la suppression jusqu'à 70 000 postes du secteur public, soit 35 % des travailleurs de l'État.

Dès son entrée en poste, Milei dépose une mégaréforme de l'État qui comprend plus de 600 articles. Ces derniers attaquent frontalement les droits des travailleurs en imposant notamment des limites à l'exercice du droit de grève et à la tenue d'assemblées syndicales. Aussi, les articles rallongent la période d'essai de trois à huit mois, dérèglent la journée de travail, modifient la réglementation des heures supplémentaires et facilitent l'externalisation de la main-d'œuvre. La réforme vient également criminaliser les manifestations « non autorisées par l'État ».

Le 25 janvier dernier, la Centrale générale des travailleurs (CGT), syndicat regroupant près de 40% des syndiqué-es argentins, appelle



à une grève générale. Plusieurs dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs cessent donc leurs activités, entraînant notamment une paralysie du transport en commun de Buenos Aires, mais aussi l'annulation de 295 vols offerts par Aerolíneas Argentinas. Le mouvement de contestation est loin de se limiter à la capitale, des centaines de milliers de personnes manifestent partout au pays lors de cette journée de mobilisation.

En avril, forcé par le parlement et par la mobilisation sociale de revoir son projet de loi omnibus, le gouvernement ultralibéral sous-

**Participation d'Alfonso Ibarra Ramirez à la 34<sup>e</sup> rencontre du comité exécutif de la CSA en avril 2024, événement organisé en solidarité avec les travailleuses et travailleurs argentins et rassemblant plus de 26 pays.** Ci-contre, de gauche à droite : **Luc Triangle, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI), Alfonso Ibarra Ramirez et Antonio Lisboa, vice-président à la CSI.**

trait près de 400 articles au projet initial pour modérer sa proposition. Au lieu de privatiser 44 entreprises publiques, ce ne sont que 11 qui passeront au couperet, dont Aerolíneas Argentinas. Un front commun de syndicats appelle à une nouvelle journée de grève générale le 9 mai pour défendre la démocratie, les droits du travail et un salaire digne. Encore une fois, la trépidante Buenos Aires a des allures de ville fantôme. Dans les rues de la capitale, aucun transport en commun en activité et une majorité de commerces fermés.

## Une droite internationale

Le cas Milei est la dernière manifestation, en date, d'un courant de la droite populiste qui traverse l'Occident. Les porte-paroles les plus vocaux des Amériques se nomment Bolsonaro et Trump, mais le courant s'incarne aussi au nord du 47<sup>e</sup> parallèle avec celui de Poilievre.

« Si les gouvernements de droite commencent toujours par s'attaquer aux syndicats, c'est que notre pouvoir organisationnel est menaçant pour eux. Le simple fait que nous défendions une société démocratique les déstabilise. Nous défendons les droits des travailleurs et des travailleuses, mais nous sommes aussi un mouvement social », explique Alfonso Ibarra Ramirez, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais, tout juste revenu d'un séjour à Montevideo avec la Confédération syndicale des travailleurs et des travailleuses des Amériques (CSA).

Avec des membres dans 48 organisations syndicales répartis dans 21 pays d'Amérique, la CSA représente 55 millions de travailleurs. Son objectif est de tisser des liens de solidarité entre ses membres, mais aussi de faire la promotion du syndicalisme, de la démocratie, de la justice sociale et d'une série de valeurs progressistes.

Au-delà des valeurs, est-ce que le mouvement ouvrier québécois a vraiment des points communs avec celui de l'Amérique latine ? Alfonso Ibarra Ramirez répond sans hésitation : « Les niveaux de vie ne sont pas les mêmes, mais les luttes pour des conditions de travail sécuritaires, justes et équitables demeurent équivalentes. Les demandes pour des milieux de travail plus démocratiques et pour une meilleure justice climatique se font également écho. »

« La solidarité ne peut être complète ou cohérente sans une vision internationale. Ce qui se déroule ailleurs est parfois déstabilisant, mais l'on doit garder les yeux ouverts. Des gens mettent leur vie en péril en faisant le même travail que l'on fait ici au Québec, sécuritairement. On ne doit jamais perdre ça de vue », ajoute le président du conseil central.

« Si un syndicalisme nord-américain se rapproche de celui de l'Amérique latine, c'est probablement le syndicalisme de combat de la CSN. Mais le mouvement est beaucoup plus politisé en Amérique latine, ajoute-t-il. Nous avons du chemin à faire pour conscientiser les travailleuses et les travailleurs quant à leur rôle majeur à jouer dans l'élection de gouvernements qui représentent vraiment leurs intérêts », conclut M. Ramirez. ●





LA RELÈVE

## À L'ÉCOLE POUR APPRENDRE À RAMER À CONTRE-COURANT

Être militante ou militant syndical, c'est souvent devoir ramer à contre-courant. C'est prendre la parole dans son milieu de travail pour défendre des collègues, en s'attirant parfois les foudres de l'employeur.

Pour chaque syndicat, obtenir l'assurance que les plus jeunes reprennent le flambeau et poursuivent les luttes syndicales relève généralement du défi. En août prochain, l'École de la relève syndicale CSN continuera de maintenir la flamme bien vivante.

Avec les années d'expérience syndicale, les militantes et militants se font des muscles pour bien naviguer, mais au début, ça peut être éreintant. C'est pour mettre en commun l'expérience d'une vingtaine de jeunes syndicalistes de 35 ans et moins que l'École de la relève se tient chaque été pendant trois jours. L'initiative du comité des jeunes de la CSN vise à former les participantes et les participants dans un contexte ludique afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle syndical et le fonctionnement de la centrale.

Josée Morin, vice-présidente du syndicat CSN du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et ancienne participante, en témoigne : « Cette formation a eu un impact positif sur mon engagement syndical. Cette expérience m'a permis de gagner en confiance et d'améliorer mes compétences de leadership. Les connaissances acquises m'ont permis de mieux appréhender les enjeux complexes auxquels notre mouvement est confronté. Les échanges inspirants avec d'autres jeunes défenseurs de la cause, originaires de divers milieux, ont élargi ma perspective sur les enjeux syndicaux. Je me sens mieux équipée pour représenter mes collègues, négocier avec l'employeur, contribuer au renforcement du mouvement et à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs! »

Cette année, les deux sessions de l'école auront lieu du 18 au 21 et du 21 au 24 août. ●

Hubert Forcier

L'OPTIMISATION

# UNE VIEILLE RECETTE REVAMPÉE

Puisqu'il est de plus en plus question d'optimisation, le *Point syndical* a voulu clarifier les tenants et aboutissants de cette « nouvelle » approche. Entrevue avec Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Par Martin Petit



Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Selon M. Hébert, « l'optimisation est le nouveau terme à la mode pour nous servir une vieille recette de *management* qui consiste à couper, à compresser ou à rationaliser les dépenses d'une organisation, dans le but d'en réduire éventuellement le budget. »

Quand le « nouveau » terme était lancé, les analystes des politiques publiques ont immédiatement fait le lien avec cette époque où l'on nommait ces mesures d'austérité budgétaire. « Les *spin doctors* ont probablement appris de cette période dite d'austérité. L'utilisation du terme « optimisation » est plus positive, d'un point de vue de relations publiques.

« Le problème central avec ces politiques, c'est qu'*a priori*, ça laisse présager qu'il y a de la marge de manœuvre pour des compressions. Alors que dans presque tous les cas, les budgets impliqués sont insuffisants pour atteindre les objectifs. Lorsque nous observons l'état lamentable des écoles ou les problèmes structurels de notre système de santé, nous faisons facilement le lien avec les multiples périodes de compressions budgétaires, peu importe leur appellation, qui ont ravagé nos services publics.

« Dans la santé par exemple, un domaine où l'IRIS a mené plusieurs études en profondeur, la suite logique de ces restrictions budgétaires

tend vers des conditions de travail difficiles où la surcharge est permanente, où l'épuisement est fréquent et où des listes d'attente interminables poussent les patientes et les patients vers le privé.

« Or, ça aussi, nous l'avons documenté à plusieurs reprises : les privatisations n'ont jamais permis les économies escomptées. Plus le privé s'introduit dans le système, plus il coûte cher. Les salaires élevés des dirigeants, en y ajoutant la composante du profit, propulsent les dépenses à la hausse. Finalement, les multiples privatisations n'ont jamais contribué à une amélioration générale du système de santé. La preuve en est que les problèmes systémiques perdurent depuis plus... de 40 ans! »

### Le problème au centre de ces mesures

« Peu importe le nom des mesures abordées, nous constatons un problème majeur qui n'est jamais vraiment énoncé : voici des programmes gouvernementaux qui tentent de répondre aux impératifs de la rentabilité et de la performance des entreprises privées. Les adeptes de ces outils de gestion, issus du privé, cherchent à tout prix à imposer ces modèles, qui causent les problèmes observés et documentés par l'IRIS.

« Nous avons d'ailleurs travaillé sur la fameuse méthode de gestion Lean (ou Toyota) qui fut imposée en santé et les constats sont identiques. Tant dans le milieu de la fabrication automobile que dans celui de la santé, les chercheurs ont observé des détériorations des conditions de travail et une déshumanisation des rapports, au point où les travailleuses et les travailleurs quittent leur emploi. On comprend facilement pourquoi l'application de ce type de *management* en santé a été catastrophique au point où il est complètement délaissé.

« Il faudra bien que les pouvoirs publics changent radicalement leurs approches de gestion pour les services publics. Les besoins sont là : investir suffisamment pour les rendre à la population, dans le respect des conditions d'exercice de celles et ceux qui les offrent. Le seul indicateur qui devrait être considéré, c'est celui de la satisfaction des besoins essentiels de la population. » ●

Quand le « nouveau » terme était lancé, les analystes des politiques publiques ont immédiatement fait le lien avec cette époque où l'on nommait ces mesures d'austérité budgétaire.



PÉNURIE DE TRAVAILLEURS SYLVICOLES

# UNE SOLUTION BOUDÉE PAR QUÉBEC



**A** lors que l'industrie de la sylviculture peine à conserver ses travailleuses et travailleurs et à en recruter de nouveaux, Québec entérine un projet pilote qui a démontré son efficacité à résoudre ces défis de main-d'œuvre.

Depuis de nombreuses années, ce secteur névralgique de l'industrie forestière fait face à une difficulté croissante de recrutement et de rétention d'employé-es sylvicoles. Le mode de rémunération à forfait, qui a pour effet de créer un revenu incertain, constitue l'une des principales causes du problème.

Des partenaires (Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent et Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent) ont donc mis sur pied un projet pilote régional pour revoir ce mode de rémunération. De 2020 à 2023, une rémunération hybride, c'est-à-dire basée sur un taux horaire et sur la productivité, a été testée. Le projet a permis à une centaine de salarié-es sylvicoles d'avoir droit à certains avantages sociaux comme des congés mobiles et un REER collectif.

Du compagnonnage a également été implanté afin que les travailleurs inexpérimentés ne soient pas laissés à eux-mêmes. Ce soutien « pour commencer dans le métier et apprendre à se débrouiller dans le bois »

a changé la donne pour Xavier Bolduc, un ouvrier recrue. Pour son confrère Gilles Noël, un vétéran de 70 ans, le projet pilote a aussi fait la différence. « Je suis encore en forme et j'aime travailler en forêt. Avec la poursuite du projet, j'essaierais de travailler encore un an ou deux », précise-t-il.

Le rapport d'évaluation du projet confirme que cette meilleure rémunération a permis de juguler l'érosion du nombre de travailleurs sylvicoles. « Le projet pilote, c'est la meilleure chose qui soit arrivée dans le bois », témoigne Serge Desrosiers, président du Syndicat national de la sylviculture-CSN. Les travailleurs craignent maintenant de perdre ces avantages.

Malgré les résultats concluants, le gouvernement n'a pas manifesté son intention d'implanter cette solution de manière permanente à l'ensemble de la province.

« Ce projet-là doit survivre, insiste Louis Bégin, président de la Fédération de l'industrie manufacturière-CSN. Avec les changements climatiques et la prévention des feux, il faut jardiner la forêt. Et qui sont les jardiniers de la forêt? Les travailleurs sylvicoles », illustre le dirigeant syndical.

L'exploitation forestière représente bon an, mal an plus de 2 G\$ en recettes pour le Québec. De façon plus globale, l'industrie du bois rapporte près de 7 G\$ au PIB. ●

Julie Mercier

## FAIRE LE POINT

### LE BALADO DU NUMÉRO

## LE TRAVAIL D'ÉQUIPE : L'INGRÉDIENT POUR UN BON BRASSAGE

Pour cette édition du balado de la CSN, l'équipe du *Point syndical* vous propose un entretien entre le premier vice-président de la CSN, **François Enault**, le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN, **Patrick Turcot** et le vice-président à la santé et sécurité du travail, **Sylvain Dagenais**. S'ensuit une discussion fort intéressante entre ces trois protagonistes et deux travailleurs passionnés au département du brassage, **Samuel** et **Jamal**. En voici un extrait.

Pour écouter l'entretien intégral : [csn.qc.ca/nouvelles/balado](https://csn.qc.ca/nouvelles/balado)



**FRANÇOIS ENAULT** : Pour vous autres, quelle est la bière la plus difficile, la plus compliquée à travailler? Est-ce qu'il y en a une qui se démarque ainsi?

**SAM** : Il n'y a pas une bière en tant que telle qui va être plus difficile à brasser. C'est ton choix de grain qui va changer le style de bière. C'est aussi le type d'eau sélectionnée qui

va modifier ta bière. C'est sûr que moi, je dois donner un excellent moult. C'est comme donner de bonnes conditions de travail à la levure pour qu'elle soit contente. Si tu veux, tu peux comparer la situation à celle chez Amazon et à la campagne de syndicalisation que les travailleuses et les travailleurs ont mené dernièrement. Ils

viennent de se syndiquer avec la CSN; c'est à peu près le même principe. Donc, si tu donnes de bonnes conditions à ton employé-e, tout comme à la levure chez nous, il sera content. C'est un bon travail d'équipe en fait!

**FRANÇOIS ENAULT** : J'ai une autre question : François Legault a dit le 8 septembre 2023 qu'il n'y aurait pas de Labatt Bleue pour tout le monde. Combien de temps ça prend pour brasser de la Bleue pour tout le monde?

**SAM** : Pour moi, c'est six heures au brassage, le temps que ça parte à la fermentation ensuite.

**JAMAL** : Après les six heures, moi, je garde la matière pendant six jours en fermentation, puis un autre quatre jours d'attente s'ajoutent ensuite. Une bonne douzaine de jours en tout.

**FRANÇOIS ENAULT** : Si je récapitule, on peut avoir de la Labatt Bleue pour tout le monde en une douzaine de jours. Santé!



# LE POINT. EN BREF



## DES GAINS SANS PAREIL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

74 % : c'est l'augmentation salariale totale et maximale que les chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaire du syndicat CSN des Autobus Idéal ont obtenue. Les syndiqué-es ont mené une lutte pour obtenir leur juste part des sommes que le gouvernement a octroyées aux transporteurs. Le 9 mai dernier, ils ont adopté à 88 % une entente de principe. Celle-ci prévoit de 31,5 % à 58 % d'augmentation salariale rétroactive au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et de 45 % à 74 % d'augmentation sur la durée totale du nouveau contrat de travail de cinq ans. Après avoir exercé une grève de 14 jours, le syndicat s'apprêtait, le 10 mai, à déclencher une autre séquence de 20 jours, ce qui a forcé l'employeur à enfin délier les cordons de la bourse. Victoire !

UNE PHOTO DE DOMINIC MORISSETTE

## GUY ROCHER UN PIONNIER FÊTE SES CENT ANS



Guy Rocher, chez lui en février 2013.

Défenseur passionné de la démocratie en éducation, Guy Rocher est souvent intervenu pour défendre les valeurs fondamentales d'un réseau accessible à toutes et à tous, permettant une éducation de qualité et émancipatrice. Celui qu'on a surnommé le « père des cégeps » avait captivé son auditoire en 2004, lors des journées de réflexion et de mobilisation tenues par la FNEEQ-CSN. Le Parti

libéral de Jean Charest laissait alors entrevoir une volonté de démolir le réseau des cégeps. Alors que les décideurs actuels semblent opter pour une conception de plus en plus marchande de l'éducation, pour la CSN, la vision portée par Guy Rocher demeure absolument pertinente en 2024.

libéral de Jean Charest laissait alors entrevoir une volonté de démolir le réseau des cégeps.

Alors que les décideurs actuels semblent opter pour une conception de plus en plus marchande de l'éducation, pour la CSN, la vision portée par Guy Rocher demeure absolument pertinente en 2024.

## 250 000 000 \$

250 millions de dollars par année. C'est ce que nous coûte collectivement la décision du gouvernement de permettre aux médecins de s'incorporer individuellement, comme s'ils constituaient leur propre compagnie en soi.

## ÇA BOUGE DANS LES QUINCAILLERIES!

C'est la saison des rénovations pour les grandes bannières de la quincaillerie au Québec. Et pour les travailleuses et les travailleurs, l'heure est au partage de la richesse!

Le secteur des quincailleries a toujours constitué un important défi de mobilisation pour les syndicats. Les grands employeurs rivalisent d'astuces antisyndicales pour influencer les décisions des salarié-es et tenter de briser la solidarité.

Le salaire d'entrée dans le secteur est à peine plus élevé que le salaire minimum et atteindre le sommet de l'échelle peut prendre jusqu'à 15 ou 20 ans.

Les travailleuses et les travailleurs de L'entrepôt RONA Anjou ont obtenu un nouveau contrat de travail, en mai, après trois semaines de lock-out. Ils ont réalisé des gains significatifs, dont une hausse salariale de 11,5%.

De leur côté, les employé-es de l'entrepôt BMR, situé à Boucherville, mènent leur négociation pour une première convention collective CSN. « Ça fonctionne super bien jusqu'à maintenant. Notre objectif est d'atteindre les conditions de travail des entreprises comparables, syndiquées à la CSN », confie le président, Pascal Goulet.





# BIENVENUE À LA CSN

Entre le 15 février 2024 et le 16 mai 2024, 19 nouveaux syndicats (ou nouvelles accréditations), représentant près de 2700 membres, ont reçu la confirmation qu'ils adhéraient à la CSN.

## ENSEMBLE DU QUÉBEC

● UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (UNEQ)

## MONTREAL

- STT D'AMAZON LAVAL-CSN
- STT DU CENTRE RELATIONS CLIENTS D'EXO-CSN
- STT EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE-CSN | AGIR MONTREAL
- SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET ARTISTES DE L'ANIMATION/ANIMATION WORKERS AND ARTIST UNION-CSN
- STT DU COMMERCE-CSN | HOTEL HOLIDAY INN & SUITES MONTREAL CENTRE-VILLE
- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES AS-CSN (AUBERGE SHALOM)

## BAS-SAINT-LAURENT

● STT DES BÂTISSEURS DE LA POCATIERE-CSN

## ESTRIE

- SYNDICAT DES CHAUFFEUSES ET CHAUFFEURS DE MATIÈRES RECYCLABLES D'ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ SHERBROOKE-CSN
- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES-CSN | BARINOX INC.

## LANAUDIÈRE

- STT DE TRANSCOLLIN-CSN
- STT DES AUTOBUS GAUDREAU-CSN

## LAURENTIDES

- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES-CSN | CARRIÈRES UNI-JAC INC.

## OUTAOUAIS

- STT DE BENNY & CO-CSN

## QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

- STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES-CSN | CPE PETIT TAMBOUR

INSCRIVEZ-VOUS  
À L'INFOLETTRE

ET RECEVEZ CHAQUE  
SEMAINE TOUTE  
L'INFORMATION QUI VOUS  
INTÉRESSE

[csn.qc.ca/infolettre](https://csn.qc.ca/infolettre)



## UN SYNDICAT CHEZ AMAZON UNE PREMIÈRE AU PAYS

Pour la première fois au Canada, les employé-es d'un entrepôt d'Amazon seront représentés par un syndicat pour défendre leurs droits. Ainsi en a statué le Tribunal administratif du travail (TAT), le 10 mai dernier, après avoir constaté que la majorité des salarié-es de l'entrepôt DXT4, à Laval, avaient adhéré à leur syndicat CSN.

Une immense victoire pour ce groupe, dont une grande partie, issue de l'immigration, connaît parfois bien mal les droits qui lui sont reconnus par les législations québécoises, a pu observer la CSN depuis le début de cette campagne de syndicalisation.

C'est à l'hiver 2022 que des employé-es d'Amazon, d'abord de

l'entrepôt YUL2 de Lachine, ont approché la CSN. Leurs principales récriminations : des cadences de travail effrénées, des salaires nettement inférieurs au secteur des entrepôts et un système de santé maison, faisant tout pour détourner des accidentés du travail...

À maints endroits dans la région métropolitaine, les travailleuses et les travailleurs d'Amazon se sont également butés à la propagande antisyndicale de la multinationale américaine : « protégez votre signature », « une carte syndicale est un document juridique » ! Impossible pour les employé-es de prendre une pause, ne serait-ce que d'aller aux toilettes, sans être bombardés de ces messages, dont certains misent fortement sur un sentiment d'insécurité.

Une ingérence flagrante dans la campagne de syndicalisation et une violation directe du Code du travail, affirme la CSN dans une plainte déposée au TAT.

À Laval, ce n'est qu'au lendemain du dépôt de la requête en accréditation que les employé-es ont vu apparaître de telles affiches dans leur milieu de travail. « Lisez attentivement avant de signer », implore l'une d'elles.

La blague sur le plancher ?

« Ben voyons... j'ai déjà signé ! »

## CPE EN NÉGO

Le 8 mai dernier, les travailleuses en CPE ont enfin pu déposer leur cahier de demandes. Quelques jours plus tard, le ministère de la Famille (MFA) déposait en retour les offres patronales.

Celles-ci s'articulent autour d'un objectif « d'optimisation des services offerts ». Le MFA demande aux éducatrices « d'être créatives » et de « faire preuve d'ouverture d'esprit ». En clair, il demande au personnel en place de faire plus avec moins !

Les 12 500 travailleuses affiliées à la CSN considèrent qu'avec ces offres, le gouvernement se dirige droit dans le mur ; lui qui avait pourtant promis de recruter 18 000 nouvelles éducatrices d'ici 2026 pour être en mesure d'offrir les 37 000 places subventionnées prévues dans son Grand chantier pour les familles.

« Le gouvernement envoie un mauvais message aux travailleuses, qui sont de plus en plus nombreuses à quitter le secteur, déplore la représentante des CPE à la Fédération de la santé et des services sociaux, Stéphanie Vachon. Les offres actuelles du gouvernement ne résoudront pas la pénurie de personnel ni les bris de services qui menacent les CPE de la province. »

Les 12 500 travailleuses revendiquent plus d'outils ainsi qu'un important rattrapage salarial pour mener à bien leur mission auprès des tout-petits.

## UNE PARTIE DE GOLF POUR LE CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN

La CSN tient la 38<sup>e</sup> édition de son tournoi de golf annuel où elle amasse des fonds pour le Camp Vol d'été Leucan. L'activité se tiendra le 14 juin 2024 à Sainte-Victoire-de-Sorel. Tout près de deux cents golfeurs et golfeuses provenant de différentes composantes du mouvement y prendront part. Cet événement estival est un moment de fraternité entre camarades, mais c'est surtout l'occasion d'appuyer les efforts pour financer le Camp d'été, fondé en 1985. En 2001, il est rebaptisé Camp Vol d'été Leucan-CSN, grâce au partenariat établi avec la confédération, qui le finance par plusieurs collectes de fonds, dont le tournoi de golf et le Marche-don, Cours-don.

« La CSN s'implique avec Leucan afin de donner du répit aux enfants atteints de cancer. C'est une manière pour notre mouvement de s'impliquer différemment dans la communauté », explique David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN.





# COMMENT DÉARMER LES ÉCOCIDAIRE

À l'instar des suffragettes, les écologistes gagneraient-ils à inclure le sabotage dans leur arsenal tactique? Une réflexion essentielle sur l'activisme dans un contexte d'écocide, doublée d'un manuel d'action militante.

À l'époque où les multinationales ultra-influentes et autres redoutables lobbys semblent orchestrer l'avenir de la planète, la révision des stratégies de lutte du mouvement pour le climat est tout à fait justifiée. Selon l'essayiste Anaël Châtaignier, cette guerre contre le vivant, menée par les grandes puissances industrielles, est en train de connaître son dénouement. Rien de moins. Alors, si la classe militante écologiste s'y prenait autrement en passant de la théorie à l'action radicale? Pour l'auteur, il est maintenant temps de renverser la vapeur et d'emprunter la voie de l'écotage.



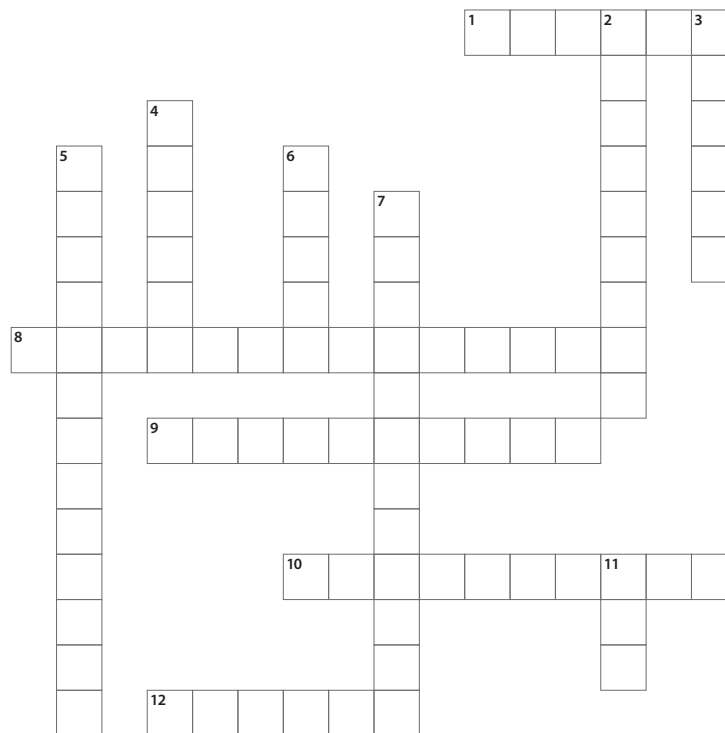
**ÉCOTAGE : DE LA THÉORIE À L'ACTION** ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, 2024, 272 PAGES

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la grève fut considérée comme dangereusement révolutionnaire. Par la force du temps, elle a toutefois évolué vers une tactique commune dont l'impact social s'est affaibli. Cette affirmation pourrait alarmer le plus avisé des syndicalistes. Qu'à cela ne tienne : la parution d'un guide de l'insurgé, s'il en est, devient d'autant plus pertinente. À la lecture des instructions concrètes de l'ouvrage, l'activiste intéressé poursuivra ses missions, muni d'une nouvelle contribution à son attirail militant, celle de l'écotage!

Ce mode d'emploi du sabotage vert met ici en lumière des solutions pragmatiques à introduire au combat écologique. S'il est plus facile d'imaginer la fin du monde que celle du capitalisme, l'idée de la convergence des luttes présentée par l'auteur pourrait transmettre, sait-on, un peu d'espoir à un lectorat en manque d'optimisme. C'est effectivement la contribution qu'il souhaite apporter à travers les lignes de son essai : «Face aux conséquences de plus en plus perceptibles de l'extractivisme généralisé et de la dévastation en cours, les consciences et les réseaux de résistance se manifesteront avec plus de force dans les décennies qui viennent.»

Pour Châtaignier, l'écotage, dans sa radicalité, est appelé à devenir un outil indispensable au courant environnementaliste. Puisqu'enfin, tout n'est – peut-être – pas perdu. Avis aux âmes en peine d'actions directes qui rêvent de mettre du sable dans l'engrenage. ● **Ursule Ferland**

Pour consulter : [librairie@csn.qc.ca](mailto:librairie@csn.qc.ca)



## MOTS ENTRECROISÉS

### AVEZ-VOUS BIEN LU VOTRE NUMÉRO ?

#### Horizontalement

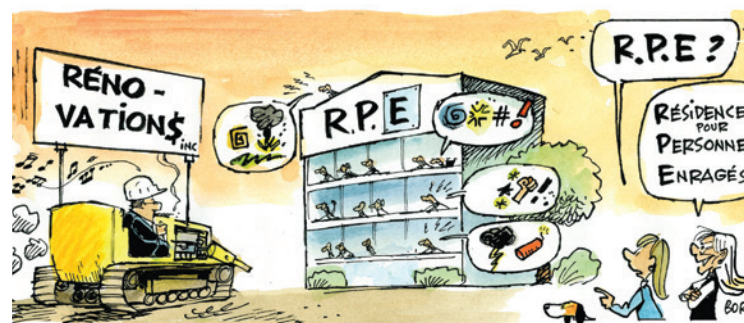
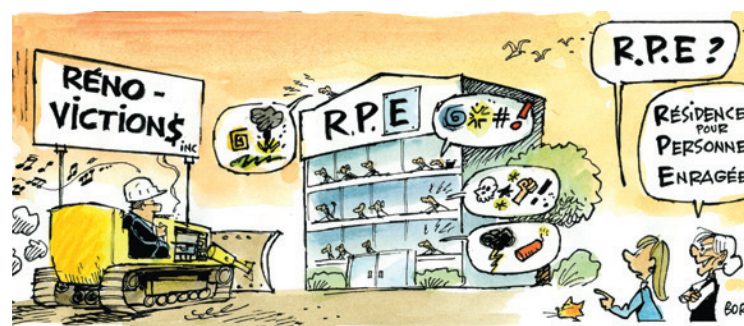
1. Ville où Caroline Senneville a défendu l'adoption du projet de loi anti-briseurs de grève.
8. Ce devoir peut se manifester par la défense des droits de ses membres LGBT+ sur des dossiers précis.
9. Quel superministre vise la fusion de trois fonds publics de financement à la recherche universitaire?
10. Depuis 35 ans, la CSN a implanté dans ce secteur une négociation coordonnée, où les syndicats portent une plateforme de demandes communes.
12. La CSN tiendra la 38<sup>e</sup> édition de son tournoi de golf annuel afin d'amasser des fonds pour cet organisme.

#### Verticalement

2. Cet État d'Amérique du Sud s'est historiquement situé de façon avantageuse dans le palmarès des pays avec les plus hauts taux de syndicalisation dans tout le continent.
3. Pour la première fois au Canada, les employés d'un entrepôt de ce géant multinational seront représentés par un syndicat.
4. Ce sociologue d'exception a contribué à l'édification du Québec, notamment par les réseaux publics de l'éducation.
5. La fin de ce festival a incité l'industrie à demander une sécurisation et une bonification des financements publics.
6. Nombre d'années qu'il faudra, en moyenne, à un employé SAQ, avant d'obtenir un poste permanent.
7. Sa privatisation pourrait engendrer un écart important de tarifs d'électricité entre les secteurs urbains et le reste du Québec.
11. Les résidents de ces établissements, mieux connus sous leur acronyme, sont souvent victimes de mises à la rue.

## LE JEU DES SEPT DIFFÉRENCES

par Boris



# LE MAILLON FORT

